



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration liminaire FSU au CTSD du 20 octobre 2017

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nouvelle rentrée scolaire, nouveau ministre de l'Education! Nous observons avec attention ses annonces successives qui doivent permettre de « transformer » le pays, selon le vœu du Président mais les premières annonces sont plutôt négatives.

C'est pourquoi, peu importe les querelles de chiffres, nous étions massivement en grève le 10 octobre pour signifier nos exigences en matière salariale, en respect des engagements pris et des moyens pour des services public de qualité.

Comment l'Education nationale va-t-elle donc se transformer ?

La première transformation s'est sentie dès la rentrée où le retour du jour de carence et le gel du point d'indice ont été annoncés, où dans le premier degré, la polémique sur la méthode globale a été lancée, des évaluations CP ont été imposées, dont certaines sur les CP à 12, sans même associer les collègues des écoles, et où, dans cette ambiance méprisante à l'égard des fonctionnaires et des enseignants en particulier, le MEDEF a lancé sa polémique. Il n'y pas de hasard.

Pas de hasard du coup, de voir sur le terrain, les injonctions, voire les menaces aux personnels du premier degré se multiplier, tout cela dans un manque de respect des textes que ce soit sur les animations pédagogiques, sur les non remplacements, ou encore sur l'application du droit de grève ou syndical. On appelle cela l'Ecole de la confiance ! **Il devient urgent d'y travailler.**

Par ailleurs, les grandes orientations du Plan de Loi de Finances 2018 ont été rendues publiques. Dans le premier degré, ce sont 2 161 emplois de stagiaires qui disparaîtront, ce qui représente 1 080 moyens d'enseignement en moins à la rentrée 2018, les stagiaires étant à mi-temps dans les écoles.

Cette baisse du nombre de postes offerts au concours est un changement de cap majeur qui hypothèque des recrutements en nombre suffisant à la rentrée 2019, alors que nous sommes en pleine crise du recrutement suite à aux conditions de travail faites aux stagiaires. Nous demandons l'abandon du mi-temps en classe bien trop lourd et l'étalement de la formation sur 3 ans. A ce propos, nous demandons le remplacement de toutes les démissions de stagiaires.

Corrigé de l'évolution des moyens d'enseignements dégagé par les stagiaires (-1 080), les 3881 « créations de postes » dans les écoles sont en trompe l'œil car pour la première fois depuis six ans, le budget global de l'Education nationale ne bénéficiera d'aucune création de poste. Or, des postes sont nécessaires en nombre, que ce soit pour répondre à la démographie grandissante du 13 ou pour mettre en place les futurs CP et CE1 à 12, qui ont amputé cette année la brigade de remplacement d'environ 130 postes.

Par ailleurs, en termes de postes, nous demandons la prise en compte de la classe supplémentaire en cas de classe accueillante de secteur, que ce soit pour le groupe ou la décharge de direction. De même, si le nombre de postes entiers de psychologues, en particulier contractuel-le-s, et de maitres E est chaque année bien acté, leurs temps partiels ne sont pas forcément complétés ce qui dégrade d'autant les prises en charge des élèves que les conditions de travail des collègues. **La FSU demande que le budget alloué à ces postes soit utilisé dans sa totalité et que les compléments soient mis en place.**

Dans le second degré, alors que, depuis 2009, les effectifs d'élèves ne cessent de croître, 1 260 emplois seront supprimés ce qui pourrait signifier dans l'académie d'Aix-Marseille de l'ordre de 130 suppressions d'emplois à la rentrée 2018.

Tout cela est la traduction d'une politique purement comptable, dont l'objectif unique reste la réduction de la dépense publique, sans que l'investissement dans la formation de la jeunesse soit à la hauteur des enjeux de lutte contre les inégalités sociales et d'élévation du niveau de qualification. Ces suppressions seraient invisibles car il s'agirait d'emplois de stagiaires ? L'argumentation du ministre est cynique.

Le métier traverse une très grave crise de recrutement, notamment du fait sa perte d'attractivité en termes de salaires et de conditions de travail, et la seule réponse qui est donnée est de rayer d'un trait de plume des emplois que l'on n'a pas réussi à pourvoir !

Une telle déclaration constitue un renoncement face à la crise du recrutement mais va également aggraver la situation avec un nombre de postes en diminution dans les concours dont on sait que c'est un mauvais signal donné aux étudiants. Le ministre indique que « les moyens d'enseignement seront stabilisés » . Un tour de passe-passe : est-ce à dire que les emplois supprimés du secondaire seraient transformés en heures supplémentaires à prendre en charge par les personnels en poste ? Est-ce à dire que l'on aura recours à des agents non-titulaires plus nombreux encore pour faire face aux besoins ?

La réalité sur le terrain, ce sera une dégradation dans tous les établissements alors que les classes sont trop souvent surchargées, que le potentiel de remplacement a été laminé et que les personnels sont sommés d'accepter une charge de travail croissante.

La FSU continue de demander une programmation des créations d'emplois sur la durée et des mesures pour enrayer la crise du recrutement. N'en déplaise au ministre, le budget 2018 est un très mauvais signal qui plombe l'avenir.

En terme de budget, municipal, cette fois, **nous nous élevons contre le « plan Marshall »** annoncé par Monsieur Gaudin, qui va coûter plus cher qu'un emprunt municipal, surcoût estimé à plus de 100 M d'€, soit 5M par an, et surtout qui ne prend en compte que les écoles GEEP, qui de toutes façons étaient à reconstruire, et laisse de côté toutes les autres, soit plus de 400 !

Dans le secondaire, l'assouplissement de la réforme du collège acté en juin 2017 desserre quelque peu l'étau du carcan pédagogique imposé par collège 2016. Mais aucun moyen supplémentaire n'est dégagé : le retour de certains dispositifs comme les classes bilingues et les sections euro, ou l'augmentation des horaires hebdomadaires de latin et de grec relèvent ainsi plus de l'affichage que de mesures concrètes. En renvoyant encore plus au local la prise de décisions, le nouveau ministre confirme que son projet éducatif est structuré autour d'une certaine conception de l'autonomie particulièrement néfaste qui vise en définitive à augmenter les inégalités et la concurrence entre les établissements.

La FSU continue de demander l'abrogation de la réforme des collèges de 2016 et l'ouverture rapide de discussions pour une autre réforme du collège.

S'agissant de la mise en place du dispositif "*devoirs faits*", la FSU acte positivement le rétablissement d'un dispositif qui peut contribuer à résorber les inégalités scolaires si tant est qu'il soit correctement financé et pris en charge par des professionnels de l'enseignement et de l'éducation, et non par des personnes extérieures et non formées. **En particulier, la FSU s'oppose au recours au Service Civique pour ce dispositif.**

Depuis la fin du mois de juin et l'annonce de la suppression massive des contrats CUI (contrats uniques d'insertion), plusieurs centaines de personnes et d'établissements ont été gravement impactés. Loin de défendre ces contrats précaires, nous sommes cependant choqués de la manière dont sont traitées des personnes déjà fragiles sur le marché du travail, à qui l'on

retire, sans délai et sans alternative, un contrat qui était porteur d'un minimum de ressources financières et de liens sociaux. De plus, faute de création de postes pérennes, ces personnes participent pleinement à la réalisation de missions fondamentales dans l'Éducation Nationale : aide à la direction d'école, à la mise en place et l'application des mesures de sécurité, surveillance, CDI, restaurant scolaire, aide administrative...

Sur la question de la direction d'école, nous constatons la quasi absence de simplification des tâches malgré la circulaire de 2014 **et exigeons qu'enfin on avance !** Lorsqu'on sait que la majorité des collègues n'ont qu'un quart de décharge, sur quel temps les personnels peuvent-ils remplir les enquêtes diverses et variées sans utilité pour leur école ? Au moment où on supprime les AADE, l'élaboration de tableaux chronophages concernant les prises en charge RASED, les 108h etc sont, dans une école de la « confiance », particulièrement inopportuns, tout est disponible à l'école, **nous demandons donc leur abandon.** Nous attirons aussi l'attention de l'administration sur la situation des assistants de prévention dont certains ont abandonné leur mission suite à l'absence de décharge et à la suppression des AADE.

La FSU exige que les missions que ces personnels en contrat aidé remplissaient et qui sont indispensables au bon fonctionnement des établissements soient assurées par des personnels pérennes et que des solutions sérieuses soient proposées à tous ceux dont les contrats s'arrêtent brutalement alors même qu'il souhaitaient poursuivre leur travail dans l'Éducation Nationale.

Je vous remercie de votre attention.

